## UN CERTAIN NOMBRE DE CONTRACEPTIFS NE SONT PLUS REMBOURSES

Les firmes pharmaceutiques Janssen-Cilag, Schering, Organon et Wyeth ont décidé de retirer du système de remboursement un certain nombre de contraceptifs. Concrètement, cela signifie ce qui suit.

- Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2004, les contraceptifs suivants ne sont plus remboursés.
  - Les préparations monophasiques Cilest® et Ovysmen®.
  - La préparation triphasique Trinovum®.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les contraceptifs suivants ne sont plus remboursés non plus.
  - Les préparations monophasiques Femodene®(Schering)\*, Harmonet®, Marvelon®(Organon)\*, Meliane®, Mercilon®, Minulet®(Wyeth)\* et Neogynon®.
  - Les préparations triphasiques Tri-minulet® et Triodene®.
  - La préparation séquentielle Ovidol®.
  - Le contraceptif Microlut® à base uniquement d'un progestatif.

\* En ce qui concerne les spécialités Femodene<sup>®</sup>, Marvelon<sup>®</sup>, et Minulet<sup>®</sup> d'Aktuapharma (importation parallèle), il n'y a pas de nouvelles dispositions, mais ces spécialités ne sont actuellement pas disponibles.

L'intervention supplémentaire de l'INAMI entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2004 pour tous les contraceptifs pour les femmes âgées de moins de 21 ans reste d'application [voir « Bon à savoir » du 26 avril 2004 sur notre site web].

Les spécialités suivantes restent remboursées après le 1er janvier 2005.

- Les préparations monophasiques Desorelle 20®, Desorelle 30®, Microgynon 30®, Microgynon 50®, Stediril-30®, Stediril-D®.
- Les préparations triphasiques Trigynon® et Trinordiol®.

Il est utile de rappeler ici que le risque de thrombo-embolie veineuse est probablement plus élevé avec les contraceptifs qui contiennent comme progestatif du désogestrel ou du gestodène qu'avec ceux qui contiennent du lévonorgestrel, voir Répertoire (édition 2004, p. 218) et les Folia de février 2000 et de décembre 2002.

Sensoa, le Vlaamse service- en expertisecentrum voor seksuele gezondheid en hiv, et la Wetenschappelijke Vereniging van Vlaamse Huisartsen (WVVH) craignent que, suite à cette mesure, certaines femmes arrêtent leur contraception, et ne passent éventuellement à des méthodes moins fiables [voir aussi le communiqué de presse de la WVVH, via www.wvvh.be].